

## Le Conseil d'Etat doit écouter son personnel

Communiqué de presse  
18 septembre 2018

**Le 20 septembre dès 17h30, les collaboratrices et les collaborateurs de la fonction publique sont invités à se réunir à la place Georges-Python pour faire entendre leurs légitimes préoccupations sur l'avenir de leur caisse de pension.**

Le Conseil d'Etat a décidé de bloquer les communications de la FEDE concernant ce dossier en refusant de diffuser les informations que vous découvrirez dans les documents joints. Ce faisant, le Conseil d'Etat met de l'huile sur le feu et force la FEDE à s'exprimer directement dans la presse.

La FEDE considère que la manifestation du 20 septembre est parfaitement légitime pour offrir au personnel l'opportunité de montrer son soutien et son attachement à des conditions de retraites décentes. C'est un moyen également d'exprimer son inquiétude face aux chiffres annoncés.

L'enjeu, pour l'avenir, est en effet énorme. Selon nos analyses, les rentes devraient être abaissées de 20% en moyenne pour maintenir la santé de la Caisse. Le montant du manque de financement calculé s'élève à 1,8 milliard. Pour la FEDE, un seul mot d'ordre : **l'Etat employeur doit payer sa part.**

Mais, à ce stade, il est beaucoup trop tôt pour avancer des chiffres définitifs. C'est la raison pour laquelle la FEDE insiste pour une nouvelle expertise actuarielle afin de valider les chiffres actuels. La FEDE a de son côté mandaté un expert pour l'épauler dans ces discussions.

L'objectif est de trouver des solutions afin d'arriver à un accord entre les partenaires. Ceci constitue un facteur déterminant pour convaincre la population de soutenir une recapitalisation de la Caisse de pension de l'Etat. Ces discussions prennent du temps.

La Caisse de pension est un organe cogéré entre les assurés et l'employeur. Nous sommes coresponsables et donc plus encore condamnés à nous entendre et garantir ainsi l'avenir de la Caisse.

À ce stade les signaux politiques envoyés sont importants. Le Conseil d'Etat ne nous aide pas à promouvoir une saine collaboration en nous empêchant de diffuser notre information au personnel. Il faut éviter que la censure et le dogmatisme condamnent toute possibilité de trouver un accord.

Bernard Fragnière

079 707 18 39

Président de la FEDE